Envoyé en préfecture le 01/12/2022
Reçu en préfecture le 01/12/2022
Publié le 01 DEC. 2022
ID : 031-213101876-20221128-2022_162-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, BOBO, BRUN, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, MARNAC, ROUER, SIMÉON, VITET et VOISIN
MM. BAË, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, CHOUARD, FÉDOU, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
28 novembre 2022
Acte n° **2022-162**

Absent(s) représenté(s) :
Mme LE PRIOL a donné procuration à M. SÉVERAC
Mme RIPOLL a donné procuration à Mme LACOSTE
Mme STEMER a donné procuration à Mme CALVO
Mme VALENTI a donné procuration à Mme GOSSELIN
M. BARBA a donné procuration à Mme VITET
M. FRANCHINA a donné procuration à M. RIVIER

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : /

Conseillers présents :
27

Secrétaire de séance : M. RIVIER Pascal

Date de la convocation :
21 novembre 2022

Thème : 7.10 - DIVERS

Objet : Modification du prix de vente aux enchères – tracteur LANDINI

Mme la Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait approuvé, par délibération du 23 juin 2022 (*n° 2022-115*) la vente d'un tracteur LANDINI en l'état, de 2003, par enchères, avec une mise à prix de 15 000 €.

Cependant, aucune proposition n'a été faite pour cette vente. Aussi, son prix initial de 15 000 € a été revu à la baisse, la nouvelle mise aux enchères a été fixée à 10 000 €.

De ce fait, un candidat a remporté la vente au prix de 11 577 €.

En conséquence, Mme la Maire propose au Conseil Municipal d'entériner la vente du tracteur au prix de 11 577 €.

Entendu l'exposé de Mme la Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : entérine la vente du tracteur via la plateforme de courtage aux enchères par Internet dénommée "AGORASTORE.FR" au prix de 11 577 €.

ARTICLE 2 : autorise Madame la Maire à procéder à la vente du tracteur au prix de 11 577 €.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau listant les délibérations du Conseil Municipal du 28 novembre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

.../...

Envoyé en préfecture le 01/12/2022
Reçu en préfecture le 01/12/2022
Publié le 01 DEC. 2022
ID : 031-213101876-20221128-2022_162-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 novembre 2022 – acte n° 2022-162 – page 2/2
Thème :	7.10 - DIVERS
Objet :	Modification du prix de vente aux enchères – tracteur LANDINI

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
RIVIER Pascal

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Délibération publiée sur le site Internet de la collectivité le 01 DEC. 2022

Tableau listant les délibérations du Conseil Municipal du 28 novembre 2022 publié sur le site Internet de la collectivité le 01 DEC. 2022